La chronique historique

par Louis Blanchette

La création du Canton Saint-Denis

De nos jours, le terme "canton" est rarement utilisé pour désigner une partie de territoire. Il n'en fut pas toujours ainsi. Un court rappel historique nous aidera à situer l'origine des cantons.

Au cours de la période de la Nouvelle-France (avant 1763), le régime seigneurial français était en vigueur. Après la Conquête (depuis 1763), le contexte a changé puisque les nouveaux administrateurs de la colonie ont adopté le système cadastral des "townships" (terme anglais pour "cantons"). Le canton est une division cadastrale qui permet l'accession à des terres sous la tenure du "franc et commun socage", c'est-à-dire sans redevances à un quelconque seigneur comme c'était le cas sous le régime français. La notion de canton est entrée dans la vie administrative et le langage des habitants du Québec depuis l'Acte constitutionnel de 1792. Les premiers cantons furent créés en 1796 et 1797, soit ceux de Dunham, Bolton et Roxton dans la partie sud-ouest des Cantons de l'Est.

Le Canton Saint-Denis

Le premier exercice d'arpentage et de délimitation du territoire qui sera désigné sous le nom de Canton Saint-Denis fut réalisé en septembre 1821 par l'arpenteur Jeremiah McCarthy, fils. Deux ans plus tard, entre les mois d'août et octobre 1823, l'arpenteur Joseph Hamel a poursuivi le travail de son prédécesseur décédé. L'arpenteur McCarthy avait chaîné le long du fleuve à partir de la limite ouest de la Seigneurie de Matane, alors que l'arpenteur Hamel a complété le travail en chaînant et marquant rangs et concessions au sud du fleuve, divisant le territoire en lots de 26 chaînes chacun.

Même si le Canton Saint-Denis avait été arpenté, il faudra attendre le début des années 1850 avant que les premiers habitants ne s'y établissent. La proclamation du canton a eu lieu le 5 mars 1864. Sa superficie est de 9,750 hectares (équivalent de 24,092 acres). Sa façade en front du fleuve Saint-Laurent est de neuf milles (14,4 kilomètres) et sa profondeur est de 12 milles (19,3 kilomètres). Le canton voisin au sud-ouest est le Tessier et celui à l'est est le Cherbourg.

Outre les arpenteurs McCarthy et Hamel déjà mentionnés, le Canton Saint-Denis a fait l'objet de plusieurs exercices de révision ou de correction d'arpentage entre les années 1860 et 1906 par les arpenteurs Stanislas-Étienne Grondin, en 1860; John Hill, en 1881; Charles Morency en 1896 et Samuel Lepage en 1906.

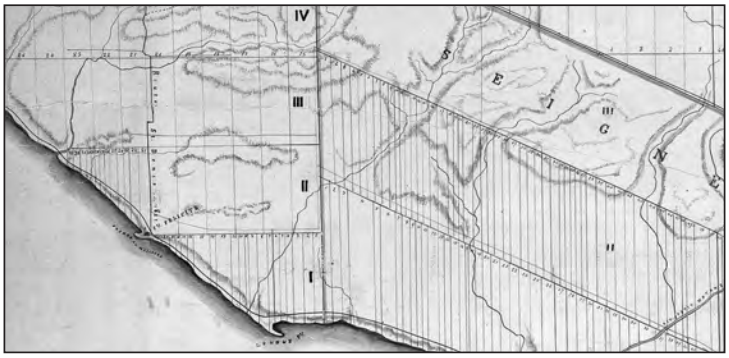

Partie des lots du Canton Saint-Denis. Extrait du **Plan des Cantons de St-Denis, Tessier, Matane, Macnider et Seigneurie de Matane.** Auteur inconnu. Dessiné vers 1880. Source: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Numéro: E21,S555, SS1, SS8, P6.

HISTO-GRAFF enr.

Recherche et édition

Louis Blanchette

Auteur-éditeur

Spécialité : Histoire maritime

162, rue Saint-François
Sainte-Félicité (Québec) G0J 2K0

418 733-1371

blanchettelouis@globetrotter.net

Télécâble MULTI-VISION

Internet et télévision

TÉLÉCÂBLE MULTI-VISION

418 562-1950 • 1 888 562-1950